



BARÈME D'HONORAIRES

JAL IMMOBILIER

SARL au capital de 16 000 € - RCS Bourg-en-Bresse 899 280 069

Siège social : 1029 Grande Rue 01700 Miribel

Tel : 04 28 29 29 10 - E-mail : miribel@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 1er janvier 2026

Honoraires de transaction TTC :

Prix de vente	MANDAT SIMPLE	MANDAT FAVORIZ*
De 0 à 150.000 €	8 500 €	8 000 €
De 150.001 à 250.000 €	6 %	5,5 %
De 250.001 à 375.000 €	5,5 %	5 %
De 375.001 à 500.000 €	5 %	4,5 %
A partir de 500.001 €	4,5 %	4 %
Terrains – Locaux commerciaux Fonds de commerce – Droit au bail	10 %	9 %

*Mandat Favoriz : contrat exclusif de vente

Les honoraires sont TTC et à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Le pourcentage s'applique sur le prix de vente honoraires compris.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 300 € TTC à la charge du (vendeur / remboursé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 250 € TTC à la charge du de l'acquéreur

Pré état daté : 120 € TTC à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 20 € TTC à la charge du vendeur

Vidéo drone de présentation du bien : 500 € TTC

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10,09 € TTC / m ² de surface habitable (zone tendue)	10,09 € TTC / m ² de surface habitable (zone tendue)
État des lieux d'entrée	3,03 € TTC / m ² de surface habitable	3,03 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	150 € TTC	X

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	10,09 € TTC / m ² de surface habitable	10,09 € TTC / m ² de surface habitable
Bail professionnel	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 250 €	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 250 €
Bail commercial	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 250 €	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 250 €
Bail stationnement (parking, garage...)	150 € TTC	150 € TTC
Autre :		

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 100 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 150 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 250 € TTC	X
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 75 € TTC	X
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : (150 €)

État des risques et pollution (ERP) : 20 € à la charge du bailleur

Agence Laforêt Miribel
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

PACK
ESSENTIEL
6 % TTC

PACK
SÉRÉNITÉ
7 % TTC

PACK
PREMIUM
8 % TTC

PACK
PREMIUM
NEUF
9 % TTC

Prestations initiales :

	PACK ESSENTIEL 6 % TTC	PACK SÉRÉNITÉ 7 % TTC	PACK PREMIUM 8 % TTC	PACK PREMIUM NEUF 9 % TTC
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓	✓	✓

Prestations annexes :

		PACK ESSENTIEL 6 % TTC	PACK SÉRÉNITÉ 7 % TTC	PACK PREMIUM 8 % TTC	PACK PREMIUM NEUF 9 % TTC
Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	30 € / an	✓	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	25 € / facture	✓	✓	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	3 % des travaux	✓	✓	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150 € / sinistre	✓	✓	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / appel	✓	✓	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / facture	✓	✓	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	✓	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	5 % des travaux	5 % des travaux	✓	✓	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	50 €	50 €	✓	✓	✓
Etablissement document d'aide à la déclaration de TVA (monopropriété et SCI sur devis)	50 €	50 €	✓	✓	✓
Constitution du dossier type ANAH	200 €	200 €	✓	✓	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	150 €	150 €	✓	✓	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	100 €	100 €	✓	✓	✓
Représentation en Assemblée Générale	75 € / heure	75 € / heure	75 € / heure	✓	✓
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	200 €	200 €	200 €	✓	✓
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	200 €	200 €	200 €	✓	✓
Représentation ou assistance à la première Assemblée Générale immeuble neuf	300 €	300 €	300 €	✓	✓

Nos produits d'assurances :

	PACK ESSENTIEL 6 % TTC	PACK SÉRÉNITÉ 7 % TTC	PACK PREMIUM 8 % TTC	PACK PREMIUM NEUF 9 % TTC
Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières)	2,70 %	2,70 %	2,70 %	2,70 %
Assurance propriétaire non occupant (PNO)	110 €	110 €	110 €	110 €

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC